

ment pour répondre, tant à l'emplacement qu'au but qu'on se propose, doit donc présenter une certaine envergure.

Ce qu'il doit représenter, en tenant hautement compte de son caractère allégorique, c'est de la beauté unie à de la grandeur. C'est donc au monument qu'il faut penser tout d'abord. A cet effet, pour ne pas perdre de temps et voir se réaliser dans ce monument une belle unité de conception, il convient de s'adresser à un artiste dont la compétence soit manifeste et qui ait fait ses preuves. C'est pourquoi, MM. les délégués proposent de confier à un architecte le soin d'élaborer un avant-projet du monument. Cet avant-projet serait discuté par la Commission d'études avant d'être soumis au Conseil communal. Cet architecte serait chargé ensuite d'exécuter le projet définitif.

MM. les délégués indiquent, à ce propos, un homme de talent dont la valeur artistique n'est pas contestable : M. Émile Janlet, architecte de Bruxelles, membre de l'Académie royale, auteur du monument Anspach, érigé place de Brouckère.

Quant à la question très importante des groupes allégoriques, l'architecte désignerait la place de ceux-ci dans son avant-projet. Cette question serait du reste, comme l'avant-projet tout entier, soumise à la Commission d'études qui l'examinerait, en même temps qu'elle donnerait son avis sur le choix des matériaux, et enfin sur le choix du ou des sculpteurs admis par voie de concours ou autrement, le tout évidemment sous approbation du Conseil communal.

Un point qui mérite une particulière mention a été soulevé. Quel serait ou pourrait être le couronnement de l'édifice ? L'architecte devra s'en préoccuper spécialement dans son avant-projet. A ce sujet, on a fait remarquer, ce qui était déjà indiqué dans le premier rapport, que le monument doit symboliser ou synthétiser, par ses lignes comme par ses motifs ou ses groupes allégoriques, l'effort tenace et puissant du travail industriel.

Ce qui couronnera ou constituera le faite du monument doit donc se ressentir de cette préoccupation, et il importait d'attirer sur ce point, l'attention de l'artiste architecte.

En résumé, la Commission d'études, à l'unanimité des membres présents, décide de transmettre au Conseil communal, la proposition de désigner un architecte, M. Émile Janlet, architecte à Bruxelles, pour dresser un avant-projet du monument. On remettrait à cet artiste, les plans de la place de la Gare, les rapports de la Commission d'étude et tous les renseignements de nature à lui permettre de déposer son travail dans un temps rapproché.

M. Janlet serait convoqué à une réunion ultérieure de la Commission d'étude pour y discuter son avant-projet avant de le soumettre à l'approbation des autorités compétentes.

Votre Commission d'étude vous prie de ratifier ses conclusions. »

M. Janlet exécuta, d'après les données qui lui furent ainsi soumises, un projet qu'il précisa dans une maquette de dimensions



Constantin MEUNIER. — Monument au Travail. Le Puddleur au repos.
Détail.

réduites, qui se trouve actuellement à l'Hôtel de ville de Charleroi. Elle se compose essentiellement d'un obélisque tronqué flanqué des armoiries de la Ville de Charleroi, d'un coq et d'une chouette. La partie inférieure s'élargit de façon à présenter sous des arcatures renaissance, quatre bas-reliefs. Sous chacun de ceux-ci, une vasque au dessous d'un bassin plus large. Puis quatre bassins de plus en plus larges, agrémentés de monstres aquatiques : tortues, phoques, etc. C'est une variante de la fontaine Anspach. La sculpture n'y tient qu'une place tout à fait accessoire. La composition ne manque pas d'élégance et d'allure décorative, mais elle est sans originalité et sans grandeur. Elle n'atteint pas du tout le but proposé et personne ne pourrait y voir un monument au travail. Aussi fut-elle accueillie avec froideur et les choses en restèrent là. Les années passèrent sans que personne ne fit effort pour réaliser l'excellente initiative de M. Devreux.

L'an dernier, à l'Exposition de Charleroi, on put voir, fièrement campé dans la hall d'entrée de l'Université du travail, le *Marteleur* de Constantin Meunier, et l'impression fut profonde, non seulement en raison de la beauté de l'œuvre, mais surtout à cause de son adéquate adaptation à son milieu. C'était bien là l'œuvre d'art qui convenait pour symboliser, d'héroïque façon, le labeur de la contrée, la destination ouvrière et industrielle de cette magnifique maison d'enseignement technique.

L'impression fut analogue dans le hall de la métallurgie, où comme je l'ai dit plus haut, M. Hasse avait réalisé un dispositif nouveau du Monument au Travail de Constantin Meunier.

Enfin, au Palais des Beaux-arts, une exposition à peu près complète de l'œuvre de Meunier, soulevait d'unanimes et chaleureuses admirations.

On repensa alors à l'idée de M. Devreux et l'on regretta qu'elle parût abandonnée. Puisque Charleroi désirait un monument au travail, pourquoi chercher autre chose que l'œuvre superbe de Meunier ? Celle-là, du moins, ne donnerait point de déceptions et son incontestable valeur d'art suffirait pour enrichir notre ville d'une parure sans égale. Divers membres du gouvernement, MM. Pouillet, Levie, Hubert furent pressentis et se montrèrent favorablement disposés.

Le projet est particulièrement séduisant et serait vivement soutenu par l'opinion publique. Il incombe aux Amis de l'Art wallon de l'étudier et de le préciser.



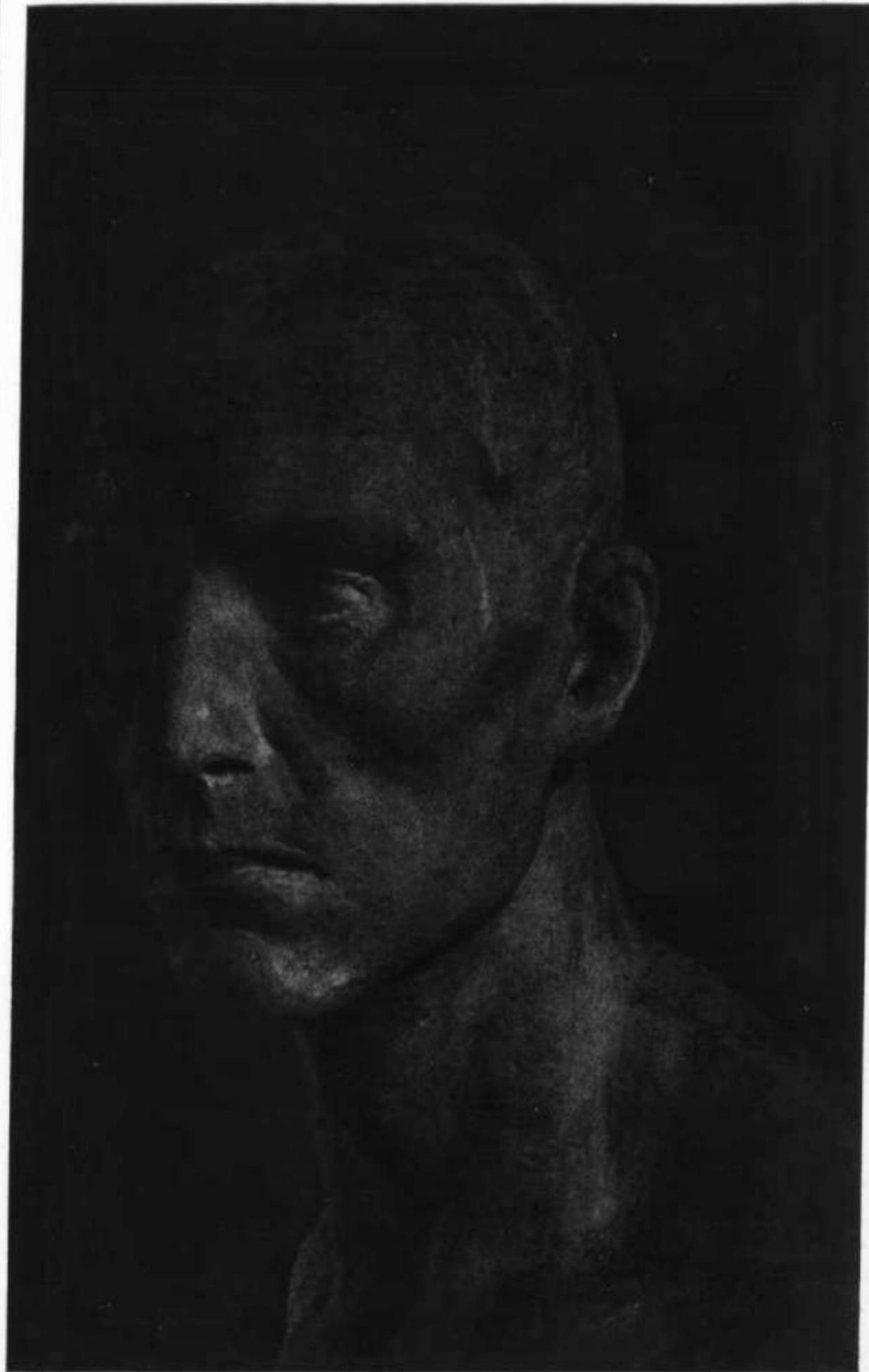
Constantin MEUNIER. — Monument au Travail
Mineur accroupi. Détail.

Ecartons tout d'abord, une objection : on a dit que le monument de Meunier n'était pas absolument conforme aux intentions arrêtées et qu'il ne glorifiait qu'imparfaitement les industries locales. Le reproche ne peut viser les bas-reliefs de *la Mine* et de *l'Industrie* ; il est sans valeur contre la *Moisson*, puisque certaines régions de notre Wallonie sont agricoles ; tout au plus, peut-il s'adresser au *Port*, et cependant qui ne comprend que nos industries, surtout travaillant pour l'exportation, ont l'activité des ports comme continuité et complément nécessaires ? Il y aurait, me paraît-il, une leçon constante, une féconde utilité à élargir ainsi notre vision. Quant aux figures isolées, il n'en est pas une qui ne soit à sa place à Charleroi. La critique ne vaut donc, à mon sens, qu'en ceci : la verrerie et l'électricité devraient être rappelées. Cela n'est pas impossible, soit par addition ou par substitution des figures : l'œuvre de Meunier comprend déjà, d'ailleurs, un *Souffleur de verre*.

Si l'emplacement auquel on avait primitivement songé, le terre-plein de la gare du Sud, était maintenu, la conception architecturale de M. Hasse paraîtrait tout à fait recommandable.

Mais peut-être pourrait-on trouver mieux et ériger le Monument, non loin de l'Université du Travail, à la Ville-Haute, sur l'éminence où se trouvait pendant l'Exposition le restaurant du *Faisan Doré*. Ceux qui y prirent leurs repas se souviennent du merveilleux panorama industriel qui se découvrait de là et des opulents soleils couchants auxquels ils assistèrent. L'œuvre se détacherait admirablement sur ce vaste horizon. Dans cette hypothèse, le dispositif cubique, tel qu'il fut réalisé à Louvain, par exemple, serait à préférer.

La dépense à prévoir serait vraisemblablement différente selon la solution adoptée. Les deux hypothèses devraient être toutes deux examinées à ce point de vue. Pour une exécution dans la grandeur originale, il faudrait obtenir l'adhésion du Gouvernement et tout la fait espérer. Il serait inadmissible, ainsi que je l'ai dit plus haut, que l'État vint se prévaloir de son droit de propriété pour en refuser le bénéfice à une Cité qui se veut embellir. Rien ne serait plus aisé lorsque le Gouvernement se décidera à élever le *Monument au Travail* à Bruxelles que de faire couler les sculptures en deux exemplaires, l'un pour la Capitale, l'autre pour Charleroi. Au pis aller, si l'on échouait de ce côté, on pourrait toujours négocier avec la famille Meunier une exécution aux $\frac{2}{3}$, analogue à celle qui existe à Iéna.



Constantin MEUNIER. — Monument au Travail.

Tête du Semeur.

Il incombe aux rapporteurs désignés par le groupe carolorégien des Amis de l'Art Wallon d'apporter sur tous ces points les éclaircissements et les précisions nécessaires, de les soumettre à la discussion d'une assemblée générale dont les vœux pourront alors être transmis aux Commissions et Autorités compétentes, auxquelles les Amis de l'Art Wallon n'ont point, faut-il le dire, la prétention de se substituer, mais auxquelles ils ambitionnent d'apporter une collaboration avertie, inspirée exclusivement par l'amour de l'art et de la Cité.

Les indications qui précèdent, par lesquelles j'ai essayé d'exposer aussi complètement que possible, l'état de la question, pourront sans doute faciliter la tâche de ces rapporteurs et intéresser les lecteurs de *Wallonia*.

JULES DESTRÉE.



Constantin MEUNIER. — Hiercheuse.



Constantin MEUNIER. — Le Monument au Travail, à Louvain en 1909.



Le prince de Ligne, amateur de jardins

PAR

M. EUGÈNE GILBERT.

Le propriétaire d'un jardin me surprend et me capture, sur le point même que j'en franchis le seuil. Tout en éprouvant la solidité de mes boutons, cet homme me sollicite et me persuade de visiter ses domaines. « Venez plutôt, me dit-il, — tout en me dirigeant d'autorité vers une charmille, — nous irons voir mes transformations ». Nul propriétaire qui ne soit pas transformateur. Cependant donc que le soleil complice braque sur nous toute la démoniaque artillerie de ses rayons, nous allons, foulant les terres, arpentant les prairies et les chemins; car les « transformations », par un jeu subtil de la fortune adverse, sont régulièrement éloignées de tout ombrage. Et nous voici dans les déblais, dans les remblais, parmi les briques, les tuiles et les poutres, et dans les fossés qu'il faut sauter. Toutefois la visite aux « transformations » — dans lesquelles le confiant bâtisseur peut seul entrevoir un avenir grandiose — ne sont qu'un faible avant-goût du « footing » dont il a conçu le projet de nous imposer la performance. Voilà que nous passons bientôt de l'hypothétique à l'existant, et du futur superbe à l'état ancien du domaine. Ici sont les charmilles et là-bas les étangs. A droite, la futaie, à gauche les mosaïques. Et jusqu'aux couches à champignons, et jusqu'aux plants des fallacieuses carottes ou des attendrissants oignons — car nous avons investi le potager, — nous ne pourrons éviter un centiare de ce parc où notre admiration se doit évertuer avec un zèle sans cesse et sans accroc renouvelé. Enfin, la cloche libératrice du « lunchéon » tinte, alors que déjà nous marinons dans un état proxime du plus lamentable abrutissement. Ivres de lassitude

et de faim, les oreilles bourdonnantes, nous dirigeons sous la conduite de notre implacable cicerone, des pas titubants et désabusés vers les nourritures qu'il a fallu si douloureusement conquérir....

Depuis les époques les plus reculées, ce supplice porte un nom. On l'appelle « le tour du propriétaire ». Je ne connais point d'homme au monde, fût-il simplement cacique d'un ecclésiastique légumier ou vidame d'un minable fossé boueux, qui ait jamais eu l'héroïque résignation nécessaire pour l'épargner à ses plus chers amis....

Un grand seigneur, pourtant, s'est rencontré qui, propriétaire de terres immenses, réussit à faire de ce « tour » légendaire, un chef-d'œuvre de style inimitable dans son laisser-aller et un très savoureux délice pour l'esprit. C'est qu'il n'y voulut donner que « les préceptes d'un jardinier ». Lisez plutôt, si vous ne m'en croyez, le *Coup d'œil sur Belœil* du prince de Ligne, dont M. Félicien Leuridan vient de nous offrir une jolie édition nouvelle (1).

*
**

Il est des hommes dont le nom seul est une évocation. Le prince de Ligne est de ceux-là. Il évoque tout le dix-huitième siècle dans ce qu'il eut de plus séduisant, et avec plus encore que ses séductions, et en y mettant le minimum possible de ses défauts. Il était de haute taille, de belle et noble figure, avec un air martial intelligent, encore qu'il portât des boucles d'oreilles.

Il naquit en Belgique le 12 mai 1735, de l'une des plus illustres races d'Europe, tant par ses origines et ses alliances royales, que par ses possessions immémoriales. Ligne est une maison, d'ailleurs, qu'il suffit de nommer. Grand seigneur jusqu'aux moelles, il réunit la physionomie d'un guerrier intrépide au profil pensif d'un philosophe et d'un moraliste, et à l'incomparable silhouette d'un homme de cour aimable et galant, d'un « homme de société » comme on disait de son temps. Et ce fut, sans y songer, un écrivain rare et exquis, d'un abandon alerte et enjoué, et surtout, ah ! surtout, spirituel comme il n'est point possible de l'être plus.

Le 13 décembre 1814, sur le point de mourir, le feld-maréchal Charles-Joseph, prince de Ligne, se leva sur son séant, prit l'attitude d'un combattant et cria d'une voix forte : « En avant !

(1) *Coup d'œil sur Belœil*, nouvelle édition, à Ath, chez Coppin-Goisse, éditeur. (In-8°, illustré. Prix : fr. 2,50).

Vive Marie-Thérèse ! » Puis il expira. Car ç'avait été, dans toute l'acception du mot, un homme de guerre. Ses nombreux ouvrages de tactique militaire, — Bonaparte les annotait, dit-on, au cours de la campagne d'Italie, — le prouvent ; et le prince ne se consola point quand la mort de son ami Joseph II vint arrêter sa carrière de soldat avant qu'il eût pu donner sa mesure. Valeureux, il faisait la « guerre en dentelles », avec une singulière coquetterie dégagée, avec une sorte de hâtive hardiesse, toujours souriante, frémissante, enthousiaste de la fougue et du danger, des obstacles à surmonter et des privations à endurer. C'est en se jouant que ce « jardinier » conquiert son grade de feld-maréchal. Et ce goût pour les armes « qui est plus encore, selon Sainte-Beuve, que l'instinct brillant de la valeur », voilà bien le premier et le plus important signe de race que nous aurons à signaler chez lui.

Spirituel et fin entre tous les hommes de cour d'alors, Ligne s'était proposé pour modèle le chevalier de Boufflers, et il se débarrassa vite d'un penchant qu'il tenait de son siècle, à raffiner sur l'esprit, « rencontrant le mieux, mais ne s'y tenant pas ». Très tôt, le naturel, qui était incomparable chez lui, prit le dessus. Il a laissé quarante volumes qui sont tous écrits dans une langue inoubliable pour qui en a lu une seule page. On l'y trouve tour à tour sensible, touchant, gai, piquant, ému — car il avait plus de sentiment qu'il n'aime à en accuser, — éloquent, malicieux, persifleur, naïf comme La Fontaine, soucieux, ici comme en tout, de fuir le banal, de n'imiter personne, et d'être, selon son expression favorite, « extraordinaire ».

Avec cela il se montre sérieux et solide, d'un jugement juste et presque inattendu dans sa philosophie qui est bien parfois un peu teintée de la couleur de son siècle. On regrette des tirades voltairiennes dans ces œuvres d'un dilettantisme plein de poésie vivifiante et de légèreté acérée. Pourtant malgré certain « amoralisme » et en dépit de ses concessions aux « fragilités » de son époque, Ligne n'était ni incrédule, ni impie. « Tout cela, disait-il en parlant des fanfaronnades d'impiété, est très joli quand on n'entend pas la cloche des agonisants ». Et il a écrit encore :

« L'incrédulité est si bien un air que, si on en avait de bonne foi, je ne sais pas pourquoi on ne se tuerait pas à la première douleur du corps ou de l'esprit. On ne sait pas ce que serait la vie humaine avec une irréligion positive. Les athées vivent à l'ombre de la religion ».

Avec une élégance raffinée, le prince de Ligne fut comme le

« recordman » de l'homme aimable. Il le fut par instinct, et il le fut aussi par principe. Plaire fut le but de sa vie, et quand la vieillesse vint lui rappeler qu'il existe malgré tout « un âge de plaire », cet homme exquis n'en prit point sans quelque amertume son parti. « Découragé sur la gloire et goûté de tous, dit encore Sainte-Beuve, il charmait la société autour de lui et trompait de son mieux le temps ». Subtile mousse d'esprit, fréquente chez ces aimables grands seigneurs « dont les épées avaient des fourreaux de soie », valeur intrépide sur les champs de bataille et sentimentalité délicate dans les salons, hélas ! l'heure approchait de ne plus vous rencontrer, car « la République n'a pas besoin de savants », ni la démocratie, d'hommes d'esprit.... Le fatigant mugissement de M. Jaurès couvrirait aujourd'hui leurs réparties !

Vif, étincelant de traits, le prince de Ligne était l'ornement de toute compagnie où il se mêlait, et, comme chez lui la grâce incomparable de l'homme de race qui veut plaire se joignait au naturel qui émanait de tout son être, il fut par excellence un « homme de société ».

*
**

Ainsi apparaît-il dans ces causeries sur l'art des jardins, dans ces esquisses nonchalantes, dans ces ébauches de ses projets horticoles, dans ces gloses ou dans ces descriptions négligées avec art de son parc, qui forment la matière du « Coup d'œil sur Belœil ». Amateurs de jardins, soyez amateurs d'humanité, s'écrie-t-il. Et ensuite, écoutez-le s'élever jusqu'au ton lyrique et savourez ce croquis qui donne une idée de sa manière d'écrire en même temps qu'il révèle son amour de la société, et de « l'humanité » ; car la conception de l'homme aimable à la campagne suppose un « sentiment d'affection et d'humanité » :

« Faisons-nous du bien, faisons-en aux autres. Faisons vivre, par exemple, augmentons le peuple des airs, de la terre et des eaux. Que sur la rive de nos fontaines tout retentisse des cris d'une augmentation considérable d'animaux. Que toutes les pièces d'eaux soient troublées par les sauts de plusieurs milliers de carpes. Que les canards fassent partout des nids. Que l'on rencontre jusqu'à des oies. Que les pigeons chassés de tous les côtés viennent se réfugier sur les toits. Il me semble que c'est augmenter la richesse de la nature que d'augmenter le nombre de ses enfants. Beaucoup de paons, surtout, quoique je déteste les orgueilleux. Que tout soit bien habité. Que l'on rencontre beaucoup de gens,

n'importe de quelle espèce ils soient. Eh ! mon Dieu ! Il y en a bien de quatre pieds qui serviraient d'exemple à ceux qui marchent sur les deux de derrière.

» Que le soir on entende le son aigu des trompettes de village, pour faire rentrer les bœufs et les génisses. Qu'on entende aussi le son de leurs clochettes, il est champêtre comme la voix de ceux qui les conduisent. Qu'ils s'arrêtent aux bords des rivières, qu'on fait quand on n'en a pas, et qu'ils boivent eux et leurs troupeaux avant de retourner chez eux.

» J'ai toujours tant aimé la société quelconque que je me suis défait, il y a quelque temps, presque pour rien, d'un *Salvator Rosa*, parce qu'il y avait des déserts et que les déserts ont l'air de l'anéantissement. Un tableau sans figures ressemble à la fin du monde. »

On voit combien la nature était comprise de façon neuve et personnelle par l'auteur du « Coup d'œil ». Il y avait en lui comme un désir de concilier l'esprit poli et sociable de l'ancienne société traditionnelle avec les nouveautés romantiques. A côté de Jean-Jacques qui invente l'âpre charme de la solitude et de la nature associée à nos états d'âme, le prince de Ligne aimait à voir l'homme habiter et embellir les pavillons sublimes mis par le Créateur à son usage et à sa merci.

Belœil est un composé de jardins français — dans le goût de Le Nôtre — dont l'honneur doit remonter au père de notre prince, — et de parc anglais, nouveauté pour le temps où l'auteur de « Coup d'œil » le créa. Ligne admirait beaucoup ce qui venait d'un père qui, d'ailleurs, ne semble point lui avoir été très doux. Mais il aimait mieux encore, sans doute, ses conceptions personnelles, à voir avec quel plaisir, sous prétexte d'art des jardins, il nous confie ses idées, ses projets, et combien ingénument et verveusement il nous fait les honneurs de ses créations.

« Tantôt, dit-il à propos du *Coup d'œil* — c'est une description de mes jardins, de mes maisons de campagne et de chasse ; tantôt c'est un mémoire raisonné sur les jardins de différentes nations ; quelquefois c'est de l'exactitude, d'autre fois c'est du roman, puis de la pastorale. J'aimais mieux alors la bergerie en livre qu'en amour. Puis c'est de l'imagination, je me laisse emporter par le sujet. La fable me transporte, le jardinier s'oublie.... Quand j'ai commencé ce petit ouvrage, je ne savais pas trop comment je m'en tirerais. J'étais comme le père Buffier qui disait : Voilà des

choses que je ne connais pas, il faut que je fasse un livre là-dessus. »

Et le voilà jetant, à bâtons rompus, ses idées, ses rêves, son humeur et toutes les boutades de son gentil esprit. Quelle aimable philosophie il mêle à cet art des jardins dont il édicte les lois nouvelles ! Comme, par exemple, quand il nous dit qu'« en jardins comme en amour, il ne faut pas tout montrer d'abord, sans quoi, le premier moment passé, l'on bâille et l'on s'ennuie ».

Ce n'est point en le lisant que je songe à bâiller. M. Félicien Leuridant, du reste, a été cet homme « d'attention et de goût » que souhaitait Sainte-Beuve pour faire un choix diligent et curieux qui mettrait en valeur tous les heureux passages des diverses éditions de ce petit livre, sorti d'abord à Belœil, en 1781, de l'imprimerie même du prince. Lire dans ce volume élégant et bien composé les plus charmantes improvisations, les notes spontanées, piquantes, relevées d'un goût sûr que Ligne jetait sur le papier, sans songer à écrire un livre, au fur et à mesure qu'elles passaient par sa « tête en liberté » — voilà un plaisir d'esprit dont l'essence est rare, je vous jure !

Le prince revenait fréquemment à des idées générales, au milieu du piquant des détails et des observations. Un parc, pour lui, est un poème qui a ses règles de composition comme le « Paradis perdu » ou comme « Athalie ». Il est mort en regrettant de n'avoir pu achever le sien....

Parlant des bâtiments de plaisance : « J'exclus, dit-il, tous ceux qui ont une façade bourgeoise, sans mouvement dans le toit ou la bâtisse, sans milieu, sans saillant sur les ailes ou en plâtre avec un air vulgaire : et je recommande encore le beau ou le simple, le magnifique ou le joli, et toujours le propre, le piquant, et le distingué. »

Ailleurs, parlant des fossés et des dessèchements qui sont nécessaires pour les établir, il engage à ne les point pousser trop loin : « Il y a bien des arbres, observe-t-il, qui, s'ils meurent de soif, s'en prendront à vous ». N'est-ce pas un trait délicieux ?

Il aime les bois, les quinconces et les percés. De belles routes doivent sillonner la haute futaie, mieux tenues que celles des jardins. Il aime l'air jardin aux forêts et l'air forêt aux jardins, et c'est comme cela qu'il compte travailler.

Il parle de tout, des étangs, des ponts, des ruines, des pavillons, des semences et de la vie aux champs. Sans doute mêle-t-il pour notre goût trop de pagodes, de temples, de statues allégoriques,

de paganisme désuet à ses conceptions. Cela est de son époque, et il en justifie la mode par des arguments d'une poésie vive et charmante. A chaque instant il y prend prétexte à brosser quelque tableau, à laver quelque aquarelle dont les couleurs chatoient et dont les lignes enchantent par leur harmonie.

« Tout cela, dit encore excellemment Sainte-Beuve, est dit d'un rien, avec une légèreté négligente et piquante, mêlée d'un certain aveu d'inexpérience, et comme par un Hamilton qui en serait venu à aimer sincèrement les champs ».

Je donnerais les œuvres complètes de qui je sais bien, pour cette simple boutade du prince, à propos des populations de ses parcs :

« J'aime autant les bêtes que je hais les sots. Une espèce discréditée parmi nous, bien mal à propos, sera de cette colonie. Le nom n'en est pas à la mode et paraît ignoble. C'est de l'âne que je parle. J'aime son genre d'esprit, sa malice, sa raison, son entêtement. J'y en aurais plusieurs, si j'en trouve d'assez philosophes pour vivre sans ambition, avec moi ; et si, me sacrifiant les premières charges, les honneurs et la faveur, ils préfèrent de se reposer sur mes gazons, à être assis à un bureau, dans un fauteuil.... »

Je m'arrête, ne pouvant faire miroiter toutes les facettes du prisme. Mais j'ai tenu à applaudir l'heureuse initiative de M. Leuridant. J'ai tenu à le faire, non seulement parce que le prince de Ligne « est le seul étranger — selon M^{me} de Staël — qui dans le genre français soit devenu modèle au lieu de rester imitateur », mais encore parce que ce merveilleux styliste n'est peut-être pas suffisamment connu de ses compatriotes. Vous savez que Ligne, Wallon d'origine, est l'ancêtre de tous les écrivains belges modernes. Artiste de la plume, doué d'un art entre tous délicat et juste, observateur rapide et bien informé, naturel et rare à la fois, plein d'esprit caustique et de bon sens, il fut le premier des « littérateurs belges d'expression française ». Jusqu'à nouvel ordre, je pense qu'il demeure le plus illustre.

EUGÈNE GILBERT.





PAGES DE CHEZ NOUS

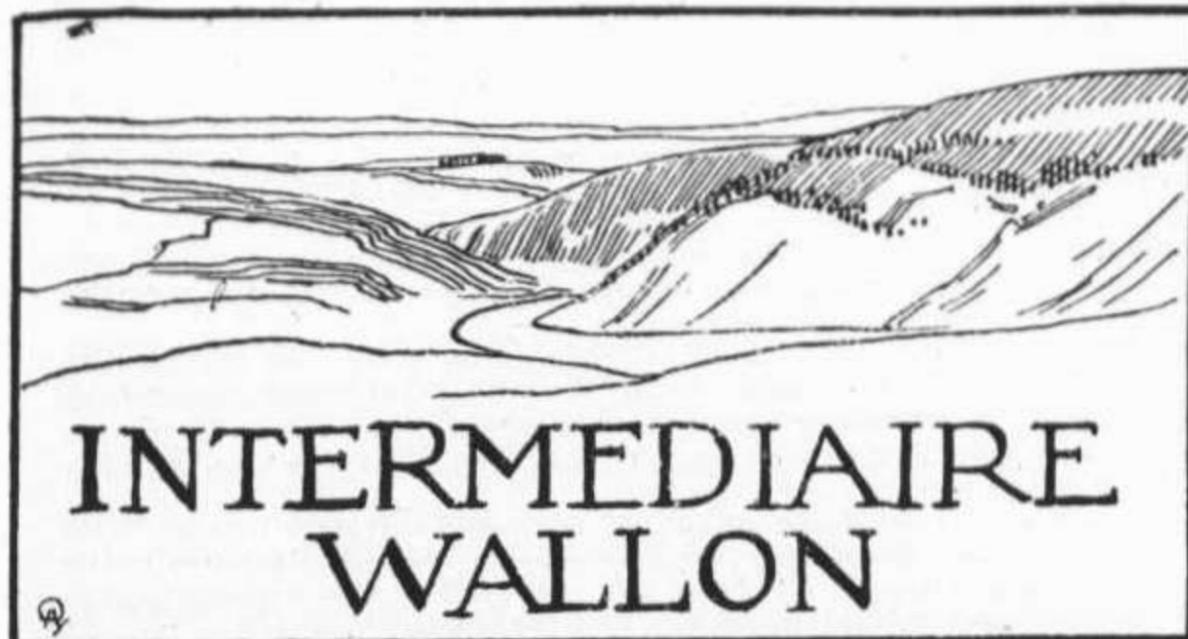
Poème.

A Mademoiselle E. Hanotier.

La beauté de ce soir m'est entrée jusqu'au cœur,
et son doux souvenir m'arrache encor des pleurs.
Tu contemplais, assise au bord de la fenêtre,
l'azur foncé des cieux où la nuit allait naître.
Une étoile, là-bas, scintillait au couchant,
unique, dans le ciel encor rose, et pourtant
si puissante déjà de fervente lumière...
C'était Vénus de mai, l'étoile des bergères,
et ce fut désormais notre étoile d'amour.
Nous l'admirions souvent dans la chute du jour,
quand l'odeur des lilas enlacés aux cytises
flottait, lourde d'un jour, dans la nuit indécise.
Un rossignol chantait dans les verts ébéniers,
et nous sentions en nous des cœurs émerveillés
en écoutant sa voix qui chantait pour nos âmes
son pur, son émouvant, son doux épithalame.
Nous nous taisions. Le soir parlait autour de nous,
comme un soupir ailé, comme un baiser très doux
et continu du vent nocturne dans la plaine.
La nuit aimante et tiède avait une âme humaine.
Ce fut un soir parfait aux désirs apaisés,
un de ces soirs divins où naissent les baisers,
où la beauté des cieux, surpassant tous les rêves
fait sangloter les cœurs qui vers elle s'élèvent !...

O souvenir !... Hélas ! Ce beau soir est défunt,
la voix du rossignol émouvant, les parfums,
le ciel d'ambre rosé comme ta chair si douce,
— les petits cris rêveurs du crapaud dans la mousse, —
tout celà, tout celà et nos profonds baisers,
et tes regards perdus dans la nuit, épuisés,
et notre amour, et notre enfance épanouie
dispersés par les vents contraires de la vie !

GEORGES GUÉRIN.



Question

Une chanson wallonne (?) — Un musicologue allemand, M. le Prof. Dr HUBERT, directeur du Gymnase de Géra (Reuss), m'a communiqué, il y a quelques années, l'air « wallon » suivant, en nous demandant le texte de cette chanson.



Ne connaissant pas les paroles de cet air, et ignorant même qu'il fût wallon, nous avons répondu à notre savant correspondant pour lui présenter au sujet de cette chanson, quelques observations.

M. le Dr Prof. HUBERT a répondu en ces termes :

Une personne de notre ville, homme très musicien, a entendu l'air dont il s'agit à Clermont (Oise) dans la maison d'un maître d'école où il était logé pour quelques jours, pendant la guerre franco-allemande.

C'était la femme de ce maître, d'origine belge, qui aimait à chanter cet air avec un texte français que, malheureusement, ce monsieur a oublié. Mais il n'en a pas oublié la mélodie.

Et, chose étrange, une autre personne de notre ville, un ingénieur, la connaît aussi, l'ayant entendu chanter maintes fois par des ouvriers wallons qui travaillaient sous sa direction.

C'est pourquoi, non sans fondement, je crois, on pouvait parler d'une chanson wallonne.

Vous avez raison en disant que la finale rappelle certain passage de la *Flûte enchantée*, et vous avez raison aussi en disant que la mélodie a le caractère germanique. Vous avez raison une fois de plus en comparant le commencement à l'air flamand du « Petit pêcheur ».

Mais comment faire accorder ces faits avec cet autre fait, savoir, de trouver la mélodie dans la bouche de différentes personnes d'origine belge ?

On est forcé de croire que notre chanson est populaire en Belgique.

Nous confessons toujours notre ignorance, et posons à nos lecteurs la question de savoir dans quelle région du pays cette mélodie est populaire, chantée sur des paroles françaises, — et quelles sont ces paroles.

O. COLSON.

Réponses

Un vers de Defrecheux (XVIII ; XX, 349). — Dans le dernier n°, O. C. publie un entrefilet intéressant au sujet d'un vers fameux, qu'il rapproche d'un passage de l'*Ode à Calliope* de Sarasin.

Si Defrecheux s'est souvenu de quelqu'un, n'est-ce pas plutôt de La Fontaine? « Il avait vu, dit Walckenaer, la jeune princesse de Conti » parée et prête à partir pour le bal. Il en rêve la nuit. » Il compose *Le Songe* où se trouvent ces vers délicieux :

Conti me parut lors mille fois plus légère
Que ne dansent aux bois la nymphe et la bergère :
L'herbe l'aurait portée ; une fleur n'aurait pas
Reçu l'empreinte de ses pas.

[*Note hièbe n'esteut coûquète wice qu'elle aveût roté.*]

Guil. KIRSCH,
professeur à l'école normale de Gand.

S. Walhère, légende et culte (ci-dessus, p. 316). — En lisant le dernier n° de *Wallonia*, je me suis rappelé que St-Walhère était l'objet de la dévotion des gens de Marcinelle. La fête principale du village s'appelle encore Foire St-Walhère. Dans notre vieille et charmante église, dédiée à St-Martin de Tours, un autel est consacré à St-Walhère.

La statue du saint est modeste et sans intérêt : elle figure un jeune prêtre, avec la soutane noire, le surplis blanc, et les palmes du martyr. Mais un tableau ancien, du dix-huitième siècle peut-être, et d'ailleurs sans valeur artistique, retrace les épisodes de la légende de St-Vôhi ou Walhère, tels que *Wallonia* les a rapportés. La dévotion n'est pas tombée en désuétude, presque chaque jour on vient invoquer le saint contre les maladies du bétail, spécialement celles des vaches. Le culte consiste en prières, sans aucun rite particulier. On conserve à la cure un reliquaire en argent, contenant, dans un soleil monté sur un pied et orné d'une guirlande, un fragment d'ossement du saint. Cette œuvre est datée de 1752. La paroisse de Marcinelle a fait autrefois partie de la principauté de Liège et cela suffit à expliquer que le saint mosan ait chez nous un autel.

J. D.

✻ ✻ Je profite de l'occasion que nous avons de revenir sur le culte de S. Walhère, pour rectifier une erreur bien involontaire, si c'en est une, que j'ai commise dans mon article prérappelé.

Parlant de la pierre tombale du saint, qui se trouve exposée à la vénération des fidèles dans le fond de l'église d'Onhaye, j'ai dit (p. 324) que les pèlerins aiment à la baiser. Sur ce point, je m'en rapportais aux termes de la petite brochure officielle plusieurs fois citée au cours de mon article.

Les pèlerins qui viennent à Onhaye pendant l'année, isolément ou par petits groupes, baisent-ils la pierre ? Ils le faisaient sans doute autrefois, puisqu'on nous l'affirme, et ils le font peut-être encore puisque, du reste, cet acte est des plus naturels de la part de tout croyant sincère.

Mais, le jour du grand pèlerinage, les fidèles font autre chose, un geste plus original, je crois, et surtout bien joli.

Le 30 juin dernier, jour du grand pèlerinage, nous avons été quelques-uns à observer de près, pendant un certain temps, le défilé des pèlerins autour de la pierre. Nous en avons vu passer un bon nombre de tout âge et des deux sexes. Pas un seul n'a baisé la pierre.

La plupart tenaient en main, soit le drapelet polychrome soit la petite brochure dont nous avons parlé dans notre article. Arrivés, en tournant de gauche à droite autour de la pierre, au pied de l'effigie du saint, aucun ne manquait de « flatter » la sculpture en y passant le papier de face, puis de revers. C'était toujours un geste très doux, un peu lent et comme retenu, — presque une caresse de la part des femmes dont le regard, penché vers l'image du bon saint, témoignait même souvent d'une sorte de tendresse émue....

Certes, il faut distinguer entre le but du geste, et la manière dont il était accompli. Si les pèlerins avaient voulu réellement caresser l'image, ils eussent agi plus logiquement en la flattant avec la main. Sans contredit, leur naïveté se serait parfaitement accommodée de cet attouchement direct, qui se pratique dans une foule de cas analogues.

Il n'y a guère de pèlerinage, en effet, où l'on ne touche de la main la statue, la châsse, l'objet sacré qui requiert l'attention du fidèle. On veut par là s'approprier un peu de la grâce qui, réellement ou apparemment, sanctifie l'objet matériel du culte. Si celui-ci est protégé derrière une grille, s'il est haut placé sur un socle, on touche le socle ou la grille : on fait ce qu'on peut et le bon Dieu fait le reste.

Deux ou trois pèlerins d'Onhaye ont sous nos yeux touché la pierre ; respectueusement, c'est sur l'un ou l'autre bord qu'ils ont posé la main. Tous les autres ont fait l'espèce de caresse dont nous avons parlé. Leur geste était, sans aucun doute, également propitiatoire. Ils voulaient sanctifier l'image ou le livret déjà bénits par le prêtre, pour leur donner une valeur et une puissance nouvelles. L'image est destinée à être collée à l'intérieur des étables pour préserver le bétail de certaines maladies : c'est un talisman dont on ne saurait trop assurer l'influence. Quant au livret, il rapporte l'histoire du bon saint, mais il contient aussi des oraisons en son honneur. Qui ne voit que ce livre de prières sera beaucoup meilleur s'il a touché la dalle qui a recouvert les saintes reliques ?...

Nous avons aussi vu des pèlerins faisant avec un linge ce que d'autres faisaient avec le livret ou l'image. Leur intention était évidemment de sanctifier ce linge. A quoi peut servir un linge pas plus grand qu'un mouchoir ? Rappelons-nous que S. Walhère est invoqué contre les maux de tête, et que l'on guérit vulgairement les maux de tête par l'application de compresses. N'est-il pas évident que la grâce de S. Walhère doit avoir plus de force que la meilleure eau vinaigrée ?

Avouons que tous ces raisonnements populaires, quand on admet leur point de départ, sont d'une logique irréfutable.

O. C.



La Défense wallonne. ⁽¹⁾

Travaux publics. — Quelques chiffres :

Le canal de Gand à Terneuzen a coûté jusqu'à présent 45 millions. Et ce n'est pas fini.

Le port d'Ostende a coûté 35 millions. Et ce n'est pas fini.

Le port de Zee-Brugge, qui ne répondait à aucune nécessité, a coûté 60 millions et ne peut être utilisé.

Le port de Bruxelles a coûté 45 millions. Son achèvement atteindra les 200 millions.

Les travaux maritimes d'Anvers atteindront 200 millions.

On n'ose songer au chiffre fantastique qu'atteindront les travaux de la jonction de Bruxelles...

La Wallonie... verse son argent au Trésor et laisse faire.

Le budget extraordinaire de 1911 est, à cet égard, d'une singulière éloquence. Pour les routes et bâtiments civils, les Flandres empochent fr. 8.193.724,26; la Wallonie doit se contenter modestement de 3.762.680 fr. Pour les travaux hydrauliques, la différence est encore plus considérable : pour les Flandres : fr. 19.908.189,96; pour la Wallonie, fr. 2.972.922,88. Soit, sur un total de fr. 34.747.517,10 fr., 28.101.914,22 pour les Flandres, et fr. 6.645.602,88 pour la Wallonie. Celle-ci touche donc quatre fois moins que celles-là.

⁽¹⁾ Une grande partie de cette chronique est rédigée par un ami clairvoyant et fidèle, qui, en mon absence lointaine, a pris la plume et l'a maniée avec un enviable talent.

Dois-je rappeler que, pour ces pages d'histoire et de défense, nous réclavons le concours de tous nos frères ? Un fait, une idée sont précieux à notre cause ; que soient remerciés ceux qui, dès aujourd'hui, nous ont aidés.

F. Mx.